



COMMUNIQUE N°003/C/CM/SG/SIGAMP/2026

Portant publication des résultats du dossier de consultation des entreprises :

N° 001/DCT/CM/CHPM/2026 du 02 février 2026 relatif aux travaux d'entretien des tronçons de routes communales T1 : Elig Ambassa - Nlong bon 1 ; T2 : Nlong bon 1 - Megono

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE COMMUNIQUE :

Par Décision Municipale n°008/DM/CM/SG/SIGAMP/2026 du 27 FEV ²⁰²⁶ l'entreprise ETS ANNE MARCELLE BP : _____ tél : 655 70 83 28 ;

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Travaux de réhabilitation des tronçons de routes communales T1 : Elig Ambassa - Nlong bon 1 ; T2 : Nlong bon 1 - Megono	ETS ANNE MARCELLE	48 304 001	90 jours

Le Directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

Monatéle, le 27 FEV 2026

Le Maire, Maitre d'Ouvrage



*Prosper Parfait
Mhassi Bessala*

Ampliations :

- ARMP/CI/SD
- PM/CHPM
- DDP/PAFI
- DDP/PAFI/clac
- DDP/PAFI/CI
- DDP/PAFI/CI
- Entreprise
- Archives/affichage